



91.411 Initiative parlementaire

Prestations familiales

Déposé par: Fankhauser Angeline
Groupe socialiste
Parti socialiste suisse



Date de dépôt: 13.03.1991
Déposé au: Conseil national
Etat des délibérations: Liquidé

Texte déposé

Me fondant sur l'article 21bis de la loi sur les rapports entre les conseils et l'article 30 du règlement du Conseil national, je dépose l'initiative suivante sous la forme d'une demande conçue en termes généraux :

1. Chaque enfant donne droit à une allocation pour enfant d'au moins 200 francs. Ce montant est fixé en fonction du montant maximum actuel des allocations cantonales pour enfant et devra être adapté régulièrement selon l'indice des prix à la consommation. La mise en oeuvre d'une telle solution fédérale doit être confiée aux caisses de compensation des cantons, des associations professionnelles et de la Confédération, la péréquation des charges devant s'effectuer à l'échelon national.
2. Les familles dont les enfants sont à un âge où il faut s'occuper d'eux, plus particulièrement les familles monoparentales, ont droit, en cas de besoin, à des prestations analogues aux prestations complémentaires.

Rapport et projet de la commission

10.11.2004 - Avis du Conseil fédéral (FF 2004 6513)

08.09.2004 - Rapport (FF 2004 6459)

28.06.2000 - Avis du Conseil fédéral (FF 2000 4422)

20.11.1998 - Rapport (FF 1999 2942)

13.01.1995 - Rapport (FF null null)

20.08.1991 - Rapport (FF null null)

Chronologie

- | | |
|------------|--|
| 02.03.1992 | Conseil national
Donné suite |
| 13.03.1995 | Conseil national
Adhésion à la prolongation de deux ans du délai imparti à la commission pour présenter un projet, c'est-à-dire jusqu'à la session d'hiver 1996 |
| 03.12.1996 | Conseil national
Le délai d'examen est prorogé de deux ans, jusqu'à la session d'hiver 1998 |

Projet 1

Loi fédérale sur les allocations familiales (Loi sur les allocations familiales, LAFam)

FF null null



15.03.2005	Conseil national	Décision modifiant le projet de la commission.
21.09.2005	Conseil des Etats	Divergences
29.11.2005	Conseil national	Divergences
13.03.2006	Conseil des Etats	Divergences
15.03.2006	Conseil national	Divergences
16.03.2006	Conseil des Etats	Adhésion
24.03.2006	Conseil national	Adoption (vote final)
24.03.2006	Conseil des Etats	Adoption (vote final)

Etat des délibérations: Liquidé

Texte soumis au vote final: [FF 2006 3389](#)

Délai référendaire: [13.07.2006](#)

Recueil officiel: [RO 2008 131](#)

Compétences

Commissions chargées de l'examen

Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CE (CSSS-CE)

Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN (CSSS-CN)

Autorité compétente

Département de l'intérieur (DFI)

Informations complémentaires

Conseil prioritaire

Conseil national

Liens

Informations complémentaires

[Bulletin officiel](#) | [Votes CN](#)

Lien vers des informations complémentaires

[Votation populaire \(Chancellerie fédérale\)](#) | [Délibérations \(PDF\)](#) | [swissvotes](#)

